

Zeitschrift:	D'égal à égale!
Herausgeber:	Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band:	3 (2003)
Artikel:	La consultation conjugale et les problèmes rencontrés dans les couples de familles recomposées
Autor:	Donzé, Carine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-352258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La consultation conjugale et les problèmes rencontrés dans les couples de familles recomposées

Carine Donzé

Conseillère conjugale

La famille recomposée

Une famille recomposée fait face à de nombreux enjeux. La situation est complexe car les membres de cette famille n'ont pas d'histoire familiale en commun, ne partagent pas les mêmes habitudes et peuvent avoir des croyances différentes. Chacun a son passé et son histoire. Développer de bonnes relations au sein d'une famille recomposée nécessite beaucoup d'efforts et de volonté. Cette nouvelle mosaïque familiale, pour se construire, pour créer ses liens, devra composer avec les attentes, les besoins et les désirs de chacun. La famille recomposée n'est pas une structure que l'on met en place à un moment précis. Il s'agit plutôt d'un long processus avec des étapes à traverser en tenant compte des liens entre les différents membres de la famille qui sont particuliers et en évolution constante.

Il n'y a pas un seul modèle de famille recomposée. Les questions suivantes le montrent: combien de temps s'est écoulé depuis le divorce? comment se sont réglées les modalités de la séparation/ ou du divorce? comment s'organisent les liens entre parents et enfants? quel est l'âge des enfants? qui en a la garde? etc. Cette diversité montre bien qu'on ne peut pas généraliser un type de famille recomposée et que selon ces paramètres, la recomposition familiale changera fondamentalement.

Quelles difficultés ?

Bien des familles recomposées vivent cette situation nouvelle dans l'équilibre et leurs mem-

bres y trouvent un épanouissement satisfaisant. D'autres se heurtent à des difficultés qui les amènent à une demande d'entretiens en consultation conjugale. Certains couples rencontrent des difficultés semblables à un couple « traditionnel » et d'autres une problématique plus spécifique liée à leur situation de famille recomposée.

Ces derniers me permettent de faire les constatations suivantes, basées principalement sur deux aspects: difficultés au niveau conjugal (consultation du couple, préserver son intimité de couple) et difficultés au niveau parental (conflits survenant à propos des enfants), même si ces deux aspects sont liés et peuvent parfois se confondre.

Difficulté de constituer le couple

Les conjoints devront s'acclimater aux enfants en même temps qu'à la vie de couple. Ils commencent de s'adapter à la vie à deux que déjà, ils se retrouvent quatre, cinq ou plus autour de la table ! Quand ces couples consultent, ce qui motive leur demande est la difficulté de gérer une famille complexe et de constituer leur couple dans celle-ci.

Difficulté d'équilibrer la vie de couple et la vie parentale

La relation entretenue avec le partenaire constitue la base de la nouvelle famille. Elle est au cœur de toutes les autres relations qui se tissent entre les membres de la famille. J'y reviendrai ci-dessous de façon plus précise.



Difficulté de faire le deuil de la relation précédente

La constitution d'un nouveau couple sur une blessure encore ouverte peut se révéler difficile. La séparation ou le divorce et la transition vers une nouvelle famille peuvent entraîner toute une gamme de sentiments. L'important est de ne pas les nier. On ne peut jamais repartir à zéro, faire comme si le passé n'existant pas. Entre les ex-conjoints, les frontières doivent être clairement définies et pour les seconds partenaires, ils doivent accepter de vivre avec deux passés : leur propre histoire de couple et de parents et celle de leur compagne ou compagnon.

Principes éducatifs différents

Même si les partenaires sont des parents attentifs et compétents, ils devront certainement consentir à quelques ajustements quant à leur façon respective de voir les choses. Les responsabilités parentales exercent des pressions sur toute relation de couple. La complexité des liens qui unissent les membres d'une famille recomposée accentue encore davantage ces pressions. Les conjoints doivent donc trouver un mode de gestion commun de leur nouvelle famille. Il faudra beaucoup d'échanges pour trouver un point de rencontre entre des modèles éducationnels très différents et parfois même opposés.

Hostilités de la part de l'enfant

L'arrivé d'un-e nouveau/elle conjoint-e dans la vie de l'enfant ne va pas de soi. Pour l'enfant (surtout s'il est encore petit) elle remet en question les espoirs de réconciliation que l'enfant espérait encore pour ses parents. Dans ce cas-là, il trouvera mille astuces pour entraver le projet du couple (une grande partie de cette résistance est inconsciente). Il peut se conduire de façon odieuse ou insultante, chercher à provoquer le parent ou son/sa partenaire, tenter de saboter la relation. La situation risque de se détériorer si on n'établit pas avec lui une communication ouverte et sincère.

Conflits survenant à propos de l'enfant (des enfants) de l'un des conjoints

Par exemple dans le cas d'un enfant ne vivant pas au domicile du couple mais qui «accapare trop» le parent non gardien, ou un enfant venant en

week-end peut être perçu comme un intrus ou «de trop»; ou encore certaines difficultés pour les conjoints à trouver un nouveau partage de l'autorité auprès des enfants non communs vivant au foyer, etc.

Conflits de loyautés

Voilà un dilemme que tout parent doit affronter un jour ou l'autre dans la recomposition familiale. A quelle loyauté se soumettre : à celle des enfants du passé, bien vivants et surtout présents ; à celle du nouveau compagnon ou de la nouvelle compagne et de ses légitimes demandes ; ou bien encore à celle plus confuse de son propre équilibre intérieur ? Le défi sera de trouver une harmonie entre chacun de ces différents aspects.

Sentiment de jalousie

La jalousie peut être prégnante dans la recomposition familiale. Plus un des partenaires aime son conjoint, plus il sera pris dans des relations de jalousie envers ses enfants. La grande illusion serait de croire que parce que son conjoint l'aime, il va aimer également ses enfants et se dévouer pour eux.

Ces quelques observations sont issues de ma pratique en consultation conjugale et elles me permettent d'esquisser brièvement les pistes suivantes...

Quelques pistes...

Importance d'établir une bonne relation de couple

Les familles reconstituées doivent trouver des solutions novatrices qui permettent aux parents d'avoir de bonnes relations avec leurs enfants tout en menant une vie de couple intéressante. C'est un équilibre délicat. Personne ne bénéficiera d'une situation où un parent se voit forcé de choisir entre ses enfants et son nouveau conjoint.

Dans un cas de lutte de pouvoir entre un enfant et son beau-parent par exemple, pour son territoire ou son rôle, soit le parent prend parti pour son enfant et se rallie à lui, alors les deux entités familiales s'éloignent de plus en plus, ou c'est le couple qui fait alliance et toute la structure de la famille changera.

Comment établir un bonne relation de couple? Il est possible d'envisager l'alternance entre une vie de couple avec le nouveau partenaire et une

vie de famille lorsque les enfants sont là; de s'accorder du temps seul à seul; de faire des activités ensemble; de discuter de ses valeurs, croyances et aspirations; de manifester à l'autre son affection et son soutien; d'être ouverts et honnêtes sur ce que l'on ressent et ce que l'on veut; de se positionner par rapport à l'enfant du conjoint; de préserver du temps chacun avec ses propres enfants, etc. Il appartient à chacun de trouver ses propres solutions en adéquation avec le milieu dans lequel il vit.

Définir et/ou clarifier la place et le rôle de chacun ainsi que les liens qui unissent les membres de la famille

Chaque famille doit trouver une façon de vivre ensemble qui soit satisfaisante. Un mode de vie où chacun aura sa place, se sentira membre à part entière de la nouvelle famille, connaîtra les règles de fonctionnement à l'intérieur du foyer, mais aussi son rôle et ses droits.

Le rôle du beau-parent peut être complexe et parfois ambigu, ce rôle n'est pas acquis : on devient beau-parent au fur et à mesure que le lien se crée avec l'enfant. Dans ce sens de définition des rôles, il me semble également judicieux que les parents naturels collaborent afin de définir les principes éducatifs à transmettre à leurs enfants.

Il est important aussi de réfléchir aux différents liens qui unissent les membres de la famille. Lien de l'enfant avec son parent non gardien, lien entre les ex-époux, etc.

A propos de la consultation conjugale

Les couples de familles recomposées que j'ai rencontrés en consultation conjugale ont pour la plupart manifesté une volonté tenace de réussir cette nouvelle relation. En cherchant de l'aide, ils ont montré leur détermination à chercher des solutions et à régler leurs difficultés.

De manière générale et en quelques mots, je rappelle que la consultation conjugale offre un lieu de passage, un espace de questionnement et de réflexion. On peut y faire appel lors d'événements difficiles ou de passages critiques, de blocages, de tournants à prendre nécessitant une maturation.

Le/la conseiller/ère conjugal-e tient conseil avec le couple dans une position impartiale qui permet aux intéressés de clarifier la réalité de leur fonctionnement relationnel et de trouver leurs propres solutions. Son rôle est en quelque sorte de tenir un miroir ; un miroir qui ne déforme pas, ne juge pas mais qui permet aux consultants de se voir.

4 lieux de consultations:

- Bellevoie 8, 2800 Delémont
- Thurmann 6, 2900 Porrentruy
- Bel-Air 1, 2350 Saignelégier
- Rte de Tramelan 10, 2710 Tavannes
- Secrétariat, Tél. 032 422 54 29

